

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le 16/10/2024

ID : 039-243900420-20241014-146_2024-DE

Berser
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 14 octobre 2024

Date de convocation
08 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 14 octobre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention de prêt du matériel d'animation de la MDJ N°146/2024

Nombre de membres

11

Présents

6

Représentés

0

Excusés

5

Votants

6

Présents

Madame Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Vuillet.

Excusés Mmes Pate, Hählen, MM. Truchot, Chevanne, Théry.

Absents

Considérant la convention signée avec la Médiathèque Départementale du Jura pour le prêt à titre gratuit du matériel d'animation (malles thématiques, kamishibai, etc.),

Considérant que la Médiathèque Départementale du Jura autorise les médiathèques du Val d'Amour à prêter ce matériel à des associations, prestataires ou partenaires dans le cadre d'activités gratuites et organisées en partenariat avec les médiathèques,

Considérant que ces prêts doivent être encadrés par une convention précisant les conditions de fonctionnement, de réservation et d'assurance,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le modèle de convention,
- Autorise le Président à signer la convention de prêt de matériel d'animation.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

